



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

FONDATIONDENTREPRISEHERMES.ORG

NOS GESTES NOUS CRÉENT ET NOUS RÉVÈLENT

2026-2027



MANUFACTO, LA FABRIQUE DES SAVOIR-FAIRE

GUIDE DE CANDIDATURE ENSEIGNANT

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Imaginé en 2016 par la Fondation d'entreprise Hermès, Manufacto, la fabrique des savoir-faire est un programme de découverte de l'artisanat en milieu scolaire. Depuis bientôt dix ans, à chaque rentrée, de nouveaux établissements prennent part à ce dispositif organisé avec le concours de l'Éducation nationale et des Compagnons du Devoir et du Tour de France.

Pendant douze séances de deux heures inscrites dans le temps scolaire, des artisans initient des élèves du CM1 à la seconde à leur pratique. Encadrés par un trio de professionnels — un artisan, un assistant et un enseignant —, les élèves découvrent les gestes de la maroquinerie, de la menuiserie, de la sellerie-garnissage ou de la plâtrerie.

Treize objets adaptés aux âges des enfants ont été dessinés spécifiquement par le studio de design BrichetZiegler pour répondre à un cahier des charges exigeant. Au fil des séances, les élèves s'approprient les gestes artisanaux et le maniement des outils tout en abordant les matières scolaires de manière détournée. Ils font aussi l'expérience de l'entraide, de la dextérité, de la rigueur, de la patience et du respect des ressources, valeurs au fondement des métiers de la main. Chacun éprouve le même plaisir de faire, la fierté de l'ouvrage accompli, tandis que des compétences insoupçonnées permettent à certains élèves de prendre confiance en eux : un état d'esprit positif qui rejaillit sur l'ensemble de la classe. Manufacto sensibilise ainsi les jeunes générations à la durabilité des pratiques artisanales et à l'importance de ces filières professionnelles.

Pour l'année scolaire 2026-2027, Manufacto est proposé à une centaine de classes dans les académies d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, La Réunion, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Toulouse et Versailles.

Les objets réalisés sont répartis par la Fondation d'entreprise Hermès en fonction du niveau et de l'âge des élèves avec l'objectif de représenter l'ensemble des métiers artisanaux figurant au programme Manufacto. En voici quelques exemples.



MAROQUINERIE

Lampe réalisée en classe de primaire



MENUISERIE

Tabouret réalisé en classe de collège



SELLERIE-GARNISSAGE

Pouf réalisé en classe de primaire et de collège



PLÂTRERIE

Vide-poches réalisé en classe de primaire

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Le programme Manufacto s'étend de septembre à juin, réparti en douze séances de deux heures sur le temps scolaire et dans la salle de classe. Il s'inscrit dans la progression pédagogique de la classe engagée, en cohérence avec le projet d'établissement. Le choix des classes se fait tous les ans par appel à candidatures. Les classes retenues par les comités de sélection des académies bénéficient gratuitement du programme Manufacto durant une année scolaire.

LE TRIO

Manufacto est animé par un trio composé d'un enseignant référent, d'un artisan et d'un assistant. Ce trio reste le même durant toute la durée du programme, chacun possédant un rôle spécifique.

L'enseignant

- crée des passerelles entre Manufacto et les apprentissages « académiques »
- participe activement aux séances et accompagne les élèves dans la fabrication des objets
- facilite le bon déroulement du programme
- encadre la classe et s'assure de la sécurité de chacun

L'artisan

- prépare le contenu des séances en amont, en lien avec les supports pédagogiques
- anime et supervise l'atelier
- assure la répartition des tâches au sein du trio
- prépare les outils en amont des séances

L'assistant

- accompagne l'artisan et l'enseignant dans chacune de leurs tâches
- assiste les élèves dans la réalisation de leur objet
- prépare avec l'artisan les outils en amont des séances

LE COORDINATEUR TERRITORIAL

Afin d'assurer le bon déroulement du programme Manufacto sur l'ensemble du territoire, chaque académie est coordonnée par une structure locale. Les structures de coordination sont le contact principal pour les questions logistiques, matérielles et d'organisation tout au long de l'année scolaire.

LE DÉROULÉ

Juin à septembre

- Création des trios enseignant / artisan / assistant
- Planification des séances Manufacto par les établissements

Septembre

- Réunion d'information nationale en visioconférence à destination des enseignants

Octobre à fin mai

- Séances Manufacto en classe

Fin de l'année scolaire

- Célébration de fin de programme, valorisation de Manufacto dans les établissements

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout établissement dont les équipes pédagogiques sont convaincues de l'importance de la découverte de l'artisanat dans un cadre scolaire peut participer au programme Manufacto s'il remplit les critères suivants :

ÉTABLISSEMENTS

- Être un établissement scolaire public ou privé sous contrat
- Être situé au sein d'une académie et d'un département où le programme est déployé (liste disponible pages 5-6)
- Déposer une candidature pour une classe entre le CM1 et la seconde avec un effectif de 30 élèves maximum
- Un seul dépôt de candidature par établissement est autorisé.

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- Pour l'école élémentaire : identification d'un enseignant référent
- Pour le collège et le lycée : identification d'un enseignant référent. Ce dernier doit s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire (d'au moins deux autres enseignants) prête à s'engager avec lui durant toute la durée du programme.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Du 2 février au 15 mars 2026

Le dépôt des candidatures se fait sur le site de la Fondation d'entreprise Hermès selon les modalités suivantes :

- Créer un compte pour accéder à la plateforme dédiée
- Répondre à un questionnaire relatif à l'établissement et au projet
- Joindre un dossier sous format libre comportant:
 - la présentation générale du projet
 - la mise en avant, en cohérence avec le niveau de la classe, des liens entre les séances Manufacto et le programme scolaire
 - les pistes pédagogiques visant à amplifier et pérenniser le projet dans la durée
- Télécharger, lire et signer la charte du programme, et la joindre au dossier
 - La charte doit être signée par l'enseignant référent et le chef d'établissement
 - Pour les professeurs des écoles, la signature par l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription est également nécessaire.

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

TÉLÉCHARGER LA CHARTE DU PROGRAMME

PROCESSUS DE SÉLECTION

CRITÈRES DE SÉLECTION

- **La motivation de l'équipe enseignante** à inscrire ce projet interdisciplinaire dans la progression pédagogique de la classe, en cohérence avec le projet de l'établissement.
- **Le portage solide du projet** par un enseignant pour le primaire ou une équipe enseignante interdisciplinaire pour le collège / lycée, animé par un enseignant référent et par la direction de l'établissement.
- L'inscription de Manufacto **dans le cadre des enseignements** du socle commun et / ou de tout autre dispositif de sensibilisation à l'artisanat.
- La proposition de **pistes pédagogiques novatrices** visant à amplifier et / ou pérenniser les apports du projet, au-delà de sa durée.

CALENDRIER

Du 2 février au 15 mars 2026

Appel à candidatures sur le site de la Fondation d'entreprise Hermès

De mars à mai 2026

Comités de sélection de chaque académie

Fin mai 2026

Annonce des résultats

CONTACTS

Pour toute question liée au programme, se référer à la FAQ (page 7) ou contacter le référent académique du programme :

Académie d'Amiens

Didier Lemaire – didier.lemaire@region-academique-hauts-de-france.fr

Académie de Besançon

Jean-Philippe Rosnet – jean-philippe.rosnet@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Académie de Bordeaux

Frédérique Colly – frederique.colly@ac-bordeaux.fr

Académie de Clermont-Ferrand

Isaline Audebert-Nouri – isaline.audebert-nouri@ac-clermont.fr

Académie de Créteil

Halima Guerroumi – halima.guerroumi@ac-creteil.fr

Académie de La Réunion

Michel Muller – michel.muller@ac-reunion.fr

Académie de Lille

Didier Lemaire – didier.lemaire@region-academique-hauts-de-france.fr

Académie de Lyon

Muriel Robichet – muriel.robichet@ac-lyon.fr

Académie de Montpellier

Olivier Xerri – olivier.xerri@ac-toulouse.fr

Académie de Nancy-Metz

Frédéric Bromont – frederic.bromont@ac-nancy-metz.fr

Benjamin Horrut – benjamin.horrut@ac-nancy-metz.fr

Académie de Nice

Julien Giraud-Destefanis – julien.giraud-destefanis@ac-nice.fr

Académie de Normandie

Guillaume Gasnier – guillaume.gasnier@ac-normandie.fr

Académie d'Orléans-Tours

Livia Avaltroni – livia.avaltroni@univ-tours.fr

Charlotte Fuchs – charlotte.fuchs@univ-tours.fr

Académie de Paris

Anthony de Castro – anthony.de-castro@ac-paris.fr

Académie de Poitiers

Mathias Charton – mathias.charton@ac-poitiers.fr

Académie de Reims

Delphine Coutier-Noizet – delphine.noizet@ac-reims.fr

Sandrine Bastiancig – sandrine.bastiancig@ac-reims.fr

Académie de Rennes

David Guillerme – david.guillerme@ac-rennes.fr

Académie de Toulouse

Olivier Xerri – olivier.xerri@ac-toulouse.fr

Académie de Versailles

Sophie Coutelle – sophie.coutelle@ac-versailles.fr

Fondation d'entreprise Hermès

educationfondation@hermes.com

FAQ MANUFACTO

FAQ MANUFACTO 1/2

ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS

1. Qui peut candidater ?

Les établissements scolaires situés sur le territoire d'une des 19 académies et d'un département où le programme Manufacto est déployé (liste disponible pages 5-6). Une seule candidature (pour une classe du CM1 à la seconde) par établissement est autorisée.

2. Quand puis-je candidater ?

L'appel à candidatures est ouvert sur le [site de la Fondation d'entreprise Hermès](#) du 2 février au 15 mars 2026.

3. Mon établissement ne fait pas partie des académies partenaires ou des départements à ce jour éligibles, puis-je quand même candidater ?

Le déploiement actuel de Manufacto ne le permet malheureusement pas encore. Cependant, nous vous invitons à écrire à educationfondation@hermes.com afin de faire part de votre demande et de votre motivation. Nous espérons pouvoir très prochainement répondre positivement à votre demande.

4. Ma classe est porteuse d'un dispositif spécifique, puis-je candidater ?

Le programme Manufacto s'adresse à tous les publics scolaires. Les classes bénéficiant d'un dispositif spécifique (ULIS, SEGPA, UPE2A...) ou issues d'un IME (institut médico-éducatif) peuvent soumettre leurs candidatures. Elles seront étudiées selon les mêmes modalités que les autres classes.

5. Les classes en REP sont-elles prioritaires ?

Toutes les candidatures seront étudiées selon les mêmes modalités. Aucune classe n'est privilégiée ou prioritaire.

6. Dois-je candidater avec une équipe enseignante ?

Pour les écoles élémentaires, les candidatures peuvent être portées par un seul enseignant pour sa classe, avec le soutien du chef d'établissement.

Pour les collèges et les lycées, les candidatures doivent être faites en équipe (d'au moins trois enseignants), avec le soutien du chef d'établissement. L'équipe enseignante doit rester la même durant toute l'année scolaire. L'enseignant désigné comme référent du projet est celui qui dépose la candidature.

7. Puis-je à nouveau candidater si mon établissement a déjà participé à Manufacto ?

L'objectif est de faire bénéficier du dispositif le plus de classes et d'établissements possibles. Un établissement ayant déjà participé à Manufacto ne sera donc pas prioritaire pour y participer de nouveau. Nous vous encourageons à vous rapprocher de votre coordinateur territorial pour des recommandations de dispositifs de sensibilisation à l'artisanat.

FAQ MANUFACTO 2/2

8. Puis-je choisir l'objet qui sera réalisé et/ou le métier qui sera abordé si ma classe participe à Manufacto ?

Les objets sont attribués en fonction du niveau et de l'âge des élèves dans l'optique de représenter l'ensemble des métiers artisanaux figurant au programme (menuiserie, maroquinerie, sellerie-garnissage et plâtrerie). Les équipes pédagogiques ne peuvent choisir ni le métier ni l'objet qui sera réalisé. Cette répartition est assurée par la Fondation d'entreprise Hermès.

ARTISANS ET ASSISTANTS

1. Je suis artisan et j'exerce sur le territoire de l'une des académies partenaires, comment puis-je rejoindre le programme ?

Si vous êtes maroquinier, menuisier, sellier-garnisseur ou plâtrier-stucateur, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à educationfondation@hermes.com.

2. Je suis étudiant ou jeune diplômé en design, beaux-arts ou arts appliqués dans l'une des académies partenaires, comment puis-je rejoindre le programme en tant qu'assistant ?

Vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à educationfondation@hermes.com.

CHARTE DU PROGRAMME MANUFACTO

À joindre obligatoirement signée au dossier de candidature en chargeant
le document (en PDF) via le formulaire de candidature en ligne

Le programme pédagogique Manufacto fonctionne grâce à la bonne coopération de chacun de ses acteurs. La charte d'engagement ci-dessous doit être obligatoirement signée par l'enseignant et le chef d'établissement, ainsi que par l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription pour les écoles élémentaires.

Le non-respect de la charte peut amener la Fondation d'entreprise Hermès à suspendre la participation de l'établissement au programme en cours d'année.

ORGANISATION

SÉANCE 0

En amont de la première séance avec les élèves, une rencontre de préparation est prévue entre les enseignants, les artisans et les assistants. La présence de l'enseignant référent est obligatoire. Cette séance permet de fixer le calendrier des séances.

CALENDRIER DES SÉANCES

L'enseignant s'engage à faciliter la bonne mise en place du calendrier des séances en prenant en compte les disponibilités de l'artisan. La planification des dates et horaires doit être collective et opérée avec le coordinateur territorial.

L'enseignant référent, comme chaque membre du trio, ainsi que le coordinateur territorial doivent prévenir les autres membres en cas d'empêchement et/ou de changement de planning.

RÉUNION DE RENTRÉE

L'enseignant référent participe à la réunion de rentrée nationale en visioconférence. Elle est organisée en septembre.

DOMINO – PLATEFORME NUMÉRIQUE

L'enseignant référent s'engage à utiliser et renseigner la plateforme numérique DOMINO durant la totalité du programme. DOMINO est un outil qui permet la centralisation des informations du programme, ainsi que l'organisation du trio. Une formation est dispensée à la rentrée pour expliquer son fonctionnement.

PROLONGEMENT PÉDAGOGIQUE

L'équipe enseignante s'engage à créer des prolongements entre Manufacto et les autres matières scolaires durant l'ensemble du programme.

CARNET DE BORD

L'enseignant référent accompagne les élèves dans l'appropriation du carnet de bord fourni lors de la livraison du matériel.

RÈGLEMENT ET SÉCURITÉ

Chaque établissement s'assure de la bonne mise en œuvre de ses propres règles d'accès aux personnes extérieures. Le règlement de l'établissement scolaire et les règles de sécurité s'appliquent à toutes les activités menées dans le cadre du programme Manufacto, quel que soit le lieu où se déroulent les séances.

LOGISTIQUE ET MATÉRIEL

ESPACE DE TRAVAIL

L'équipe enseignante doit mettre à disposition une salle adéquate disposant d'un point d'eau et d'une réserve ou lieu de stockage attenant ou proche.

KITS D'OUTILS ET DE MATIÈRES

L'établissement est responsable de la réception des kits d'outils et de matières confiés par la Fondation d'entreprise Hermès. Il doit veiller à leur stockage et à leur entretien, et procéder à leur inventaire à la réception et au retour.

L'enseignant référent communique au coordinateur territorial un contact au sein de l'établissement pour les jours de livraison et de reprise des kits.

COMMUNICATION

La communication de l'établissement (réseaux sociaux, site internet, blogs, etc.) sur sa participation au programme doit être validée en amont par le coordinateur territorial.

Manufacto donne naissance à des productions d'élèves telles que les objets et les carnets de bord : toutes ces productions sont susceptibles d'être valorisées par la Fondation d'entreprise Hermès sur différents supports et lors de divers événements.

Toute sollicitation de la presse relative à Manufacto (interview, article, reportage en classe...) doit être signalée en amont au coordinateur territorial.

Signature de l'enseignant référent

Signature de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription
(pour les professeurs des écoles)

Signature du chef d'établissement